

Aux origines de l'accord du participe passé avec avoir

Bruno 5 février 2021

20



L'exception à la règle

La langue française surprend par ses règles, ou plutôt par la quantité d'exceptions qui les accompagnent. Parlons d'une des plus célèbres d'entre elles :

Le participe passé est invariable avec l'auxiliaire avoir, sauf si le complément d'objet direct est placé devant. Dans ce cas, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct.

Certains mots nous rappellent de lointains – et peut-être pour certains de mauvais – souvenirs : auxiliaire, COD, genre... Mieux vaut un exemple :

- *J'ai lu les articles*
Lu ne prend pas de *s* car *les articles* est situé après le verbe.
- *Les articles que j'ai lus*
Lu prend un *s* car *les articles* est situé avant le verbe.

Mais le but ici n'est pas de faire une leçon sur cet accord. Les professeurs de français s'en chargent déjà pendant 80 heures en moyenne durant toute la scolarité au collège ! Cherchons-en plutôt l'origine.

Un peu de poésie

Voyageons au XVI^e siècle, peu de temps avant la signature de [l'ordonnance de Villers-Cotterêts](#). Un poète de la cour de François 1^{er} propose un nouvel accord de grammaire, d'influence, selon lui, italienne :

Enfans, oyez une leçon :
Notre Langue a cette façon,
Que le terme qui va devant
Volontiers régit le suivant.
Les vieux exemples je suivrai.
Il faut dire en termes parfaits :
Dieu en ce monde nous a FAITS.
Faut dire en paroles parfaites :
Dieux en ce monde les a FAITES.

Poème de Clément Marot

Qui est ce poète ? Clément Marot. Son histoire ne se résume pas à la question du participe passé. Il lance, entre autres, la mode littéraire du blason, un poème qui met en valeur le corps de la femme. Moins heureux sont ses exils. Poursuivi pour ses idées protestantes, plus précisément huguenotes, il quitte la France à de nombreuses reprises, mais laisse derrière lui la célèbre règle de l'accord du participe passé.

Accords et désaccords

Cette règle s'impose alors peu à peu dans notre grammaire. Au départ, pour des raisons esthétiques, par jeu de langage. Puis par souci d'uniformisation de la langue française. Au XVIIe siècle, Vaugelas, membre de la toute récente Académie française, en fait la promotion. Dès lors, Corneille, Racine et autres auteurs classiques s'efforcent de l'appliquer.

Tout le monde n'apprécie pourtant pas cette subtilité de notre langue. La plus célèbre critique vient de Voltaire :

Clément Marot a ramené deux choses d'Italie : la vérole et l'accord du participe passé. Je pense que c'est le deuxième qui a fait le plus de ravages !

Encore aujourd'hui, certains remettent en question l'utilité de cet accord. Deux professeurs belges ont même milité tout récemment, en 2018, pour sa suppression ! D'autres rappellent qu'il permet d'éviter des malentendus. Par exemple :

J'occupe la place de mon patron que j'ai convoitée pendant deux ans.

Sans le *ée*, ce serait le patron qui serait convoité ! Et vous, suite à ces lignes que vous avez *lues*, qu'en pensez-vous ?